

Avis de constitution

SOCIETE « ETERNITY AG TRADING CI » en abrégé « ETERNITY »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 7 EME
TRANCHE NON LOIN DES IMPOTS, Lot 3781, Ilot 308

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2025 , et enregistrés le 08/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETERNITY AG TRADING CI » en
abrégé « ETERNITY »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE:
NEGOCE DE PRODUITS AGRICOLES ET
COMMERCE EN GENERAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX 7 EME
TRANCHE NON LOIN DES IMPOTS, Lot 3781, Ilot 308

Dirigeant(s) Mlle OUATTARA KOROTOUMOU MARIE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05553 du 12/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69850/GTCA/RC/2025 du 12/11/2025

